

CONSEIL SYNDICAL du 26 février 2020 : COMPTE RENDU

Le Conseil Syndical du Syndicat mixte, qui s'est réuni **le mercredi 26 février 2020 à 14h00 en mairie de Saint André sur Sèvre** a délibéré sur les points suivants :

Date convocation par email : Le 13 février 2020

- Préambule :

Nomination du secrétaire de séance : Dany GRELLIER

Vérification du Quorum : OK

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 6 novembre 2019

Etaient Présents :

Mesdames Sylvie RENAUDIN, Marie-Christine BURCH, Odile GATARD et Bérengère SOULARD

Messieurs Dany GRELLIER, Thierry MAROLLEAU et Philippe ROBIN.

Etaient excusés : Madame Michelle DEVANNE, Monsieur Jean Daniel MENARD, Conseil Départemental de la Vendée et Monsieur David CHARBONNEAU, Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Etaient Absents : Messieurs Valentin JOSSE, François BON, Guillaume JEAN, Rodolphe CHALLET et Madame Estelle GERBAUD.

Ont assisté également : Madame Véronique BERTHOMIER, Conseil Départemental des Deux-Sèvres, Madame Véronique SORIN, Communauté d'agglomération du bocage bressuirais et Monsieur Vincent LERMITTE, Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 7

- Préambule :

Nomination du secrétaire de séance : Dany GRELLIER

Vérification du Quorum : OUI

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 6 novembre 2019

Introduction :

Madame Sylvie RENAUDIN a présenté une synthèse de la réunion qui s'est tenue au château de Saint Mesmin le mercredi 22 janvier dernier en présence de personnes de la DRAC Nouvelle Aquitaine, site de Poitiers.

Vous trouverez en annexe le compte rendu de cette entrevue.

Il est ainsi proposé de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux de l'Urgence 1 du château.

A- GESTION&ADMINISTRATION

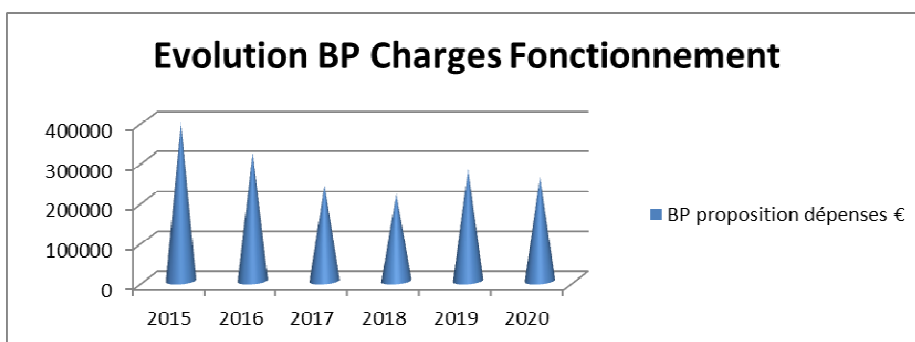
Débat d'orientation Budgétaire 2020

Le débat d'orientation budgétaire 2020 du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin portera sur les deux axes statutaires :

- **Animations du site** : Animations portant sur « **SAVEURS MEDIEVALES** », communication y afférant, contrats des compagnies, achat produits boutique, postes saisonniers/stagiaires avec charges de personnel.
- **Mise en valeur du site** : Restauration du site, maintenance, entretien.

Le fonctionnement 2020 du Syndicat Mixte serait le suivant :

Des charges en fonctionnement : 259 725 €



➤ **Des charges à caractère général : 117 820 € (contre 130 412 € en 2019, contre 88 157.53 €, contre 97 260 € en 2017, 145 200 en 2016, 227 650 € en 2015 et 201 119 € en 2014)**

- 60628 : Ré-achats de produits boutique (rupture générale de stock)
- 6156 (maintenance) : Alarme incendie, centrale traitement d'air, plateforme élévatrice pour handicapés, logiciel accueil/billetterie, défibrillateur, site internet, etc...
- 617 : Solde du paiement de l'étude Objectif Patrimoine (18 500 €)
- 627 (services bancaires) : Ligne de trésorerie et frais bancaires TPE et commissionnements à la hausse.
- 611 : Les articles concernant les prestations d'animations sont identiques aux années 2017,2018 et 2019 soit : 40 000 euros

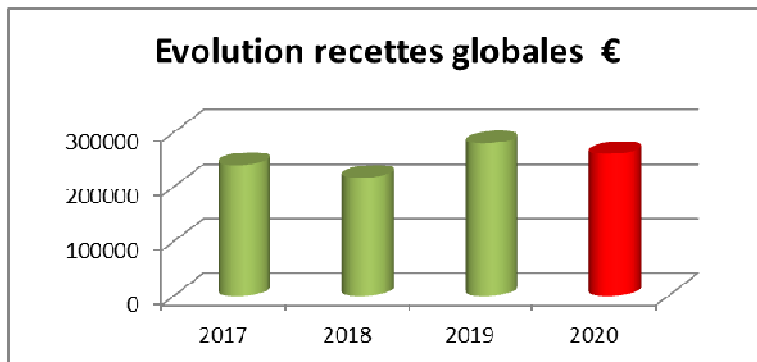
➤ **Des charges de personnel : 117 470 € (contre 115 220 € en 2019, 112 350 € en 2018, 119 794.36 € en 2017, 145 851.87 € en 2016, 143 750 € en 201, 138 00 € en 2014),**

- 2 postes à temps complet de titulaires de la fonction publique (Un poste d'attaché administratif et un poste d'adjoint territorial d'animation) /
- 1 poste saisonnier (de 7 mois) et 1 stagiaire sur 5 mois.

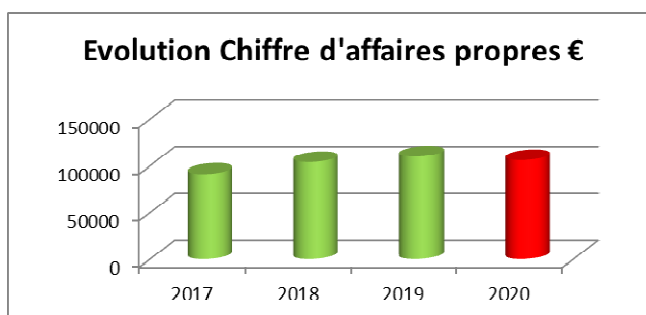
➤ **Des dotations aux amortissements: 13 497.05 €**

- Dotations aux amortissements : 13 497.05 € (contre 15 917.78 € en 2019)

Des recettes en fonctionnement : 259 725 €



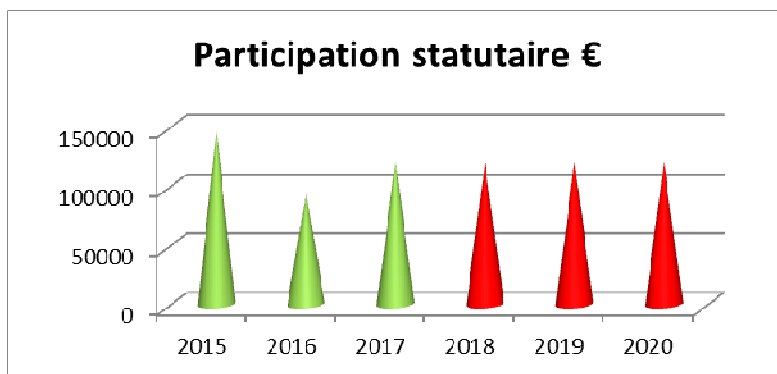
➤ Des recettes propres estimées : 106 000 € (contre 101 550 € en 2019)



- **Les produits d'animations estimés** (billetterie individuelle et produits groupes,) :
Montant estimé : **83 000 € (contre 78 800 en 2019)**
- **Les produits de la Boutique estimés** :
Montant estimé : **23 000 € (contre 22 000 € en 2019, 19 000 €)**

➤ Les participations statutaires des membres : 120 000 € (identique depuis 2017) (contre 95 000 € en 2016, et contre 146 000 € en 2015 et 257 000 en 2014)

- 25% pour chaque collectivité : CD 85, CD 79, Communauté de communes Pays de Pouzauges et Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais.



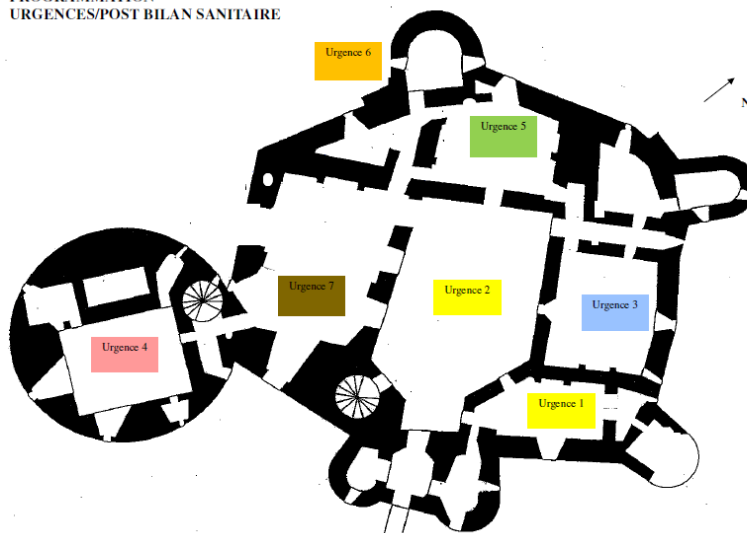
Les investissements 2020 du Syndicat Mixte porteraient sur la restauration « sécuritaire.

Des dépenses en investissement : 527 412.25 euros TTC

➤ **Des travaux liés à l'étude architecturale du cabinet NIGUES : 496 250 € TTC**

- Programme 1028 : Local technique : 372 250 € TTC (urgence 1)
Revu à 360 000 € TTC
- Programme 1029 : Cour intérieure : 124 000 € TTC (urgence 2)
Revu à 80 000 € TTC

CHÂTEAU SAINT MESMIN
PROGRAMMATION
URGENCES/POST BILAN SANITAIRE



- **Des immobilisations corporelles : 18 500 €**
- **Des dépenses imprévues : 12 662.25 € revu à 3 165.93 €**
- **Autres projets en 2135 : pour 70 000 €**

Des recettes en investissement : 527 412.25 € TTC

- Subventions DRAC pour les travaux du local technique : 159 197 € **revu à 159 377 €**
- **Subventions DRAC pour les études du local technique : 4 073.68 €**
- Subventions régionales Nouvelle Aquitaine : 34 150 €
- Subventions régionales Pays de la Loire : 36 281 €
- Le FCTVA 2018 : 212 €
- Solde d'exécution reporté (R001) : 284 075.20 €
- Amortissements : 13 497.05 €

Conclusion : Pour le budget 2020 en investissement et concernant des travaux Urgence 1 et 2, le montant global sera réajusté et une somme supplémentaire sera ainsi dégagée pour d'éventuels autres projets.

Les participations budgétaires des membres statutaires seraient pour l'année 2020 les suivantes :

Pour chaque département :

Un budget global de 2020 : de 30 000 €

Pour chaque groupement de communes :

Un budget global 2020 : de 30 000 €

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical du Château de Saint Mesmin valident le débat d'orientation budgétaire 2020 et ses modifications à venir au budget. Les membres du Conseil Syndical autorisent Madame La Présidente à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

TARIFS BOUTIQUE 2020

Il est proposé de valider les tarifs des produits de la boutique pour 2020 du Château de Saint Mesmin, produits qui seront mis en vente en boutique sur site au château de Saint Mesmin et sur l'E-boutique du site Internet.

➤ Les tarifs ont été présentés en séance **cf PJ**

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical acceptent dans sa totalité la tarification 2020 et la modulation tarifaire des produits de la boutique et e-boutique du Château de Saint Mesmin. Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Tarif Frais d'envoi postal : E-Boutique

Dans le cadre des envois postaux de produits de l'E-Boutique, il convient de valider de nouveau les tarifs au vu des actualisations proposées par la Poste au 1^{er} janvier 2020.

Envoi en France Métropolitaine

Tarifs affranchissement e-boutique	
Poids jusqu'à	Tarifs 2020
0,250 kg	7,00 €
0,5 kg	8,00 €
2 kg	11,00 €
5 kg	17,00 €
10 kg	25,00 €
Jusqu'à 20kg	28,00 €

Envoi en Outre-Mer*

Tarifs affranchissement e-boutique	
Poids jusqu'à	Tarifs 2020
0,5 kg	12,00 €
1 kg	18,00 €
2 kg	24,00 €
5 kg	40,00 €

* Outre mer : Guadeloupe (y compris St Barthelemy et St Martin), Martinique, Réunion, Guyane, Mayotte, St Pierre et Miquelon)

Envoi Etranger*

Tarifs affranchissement e-boutique	
Poids jusqu'à	Tarifs 2020
0,5kg	12,00 €

1 kg	15,00 €
2 kg	17,00 €
5 kg	20,00 €
7 kg	22,00 €
10 kg	25,00 €
au-delà de 10kg	29,00 €

* Etranger : Allemagne, Belgique, Pays Bas, Luxembourg, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Suisse, Autriche, Irlande et Portugal

Proposition retenue

Les membres présents du Conseil Syndical valident cette nouvelle tarification des envois de produits via l'E-boutique du site internet du Château de Saint Mesmin, à compter du 1^{er} janvier 2020. Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

B- ANIMATIONS

SAISON 2020 : CHOIX DES COMPAGNIES D'ANIMATION

En complément de la thématique retenue 2020 : « Saveurs Médiévales » autour de trois pôles d'animations quotidiennes qui sont :

- D'un paysan « **pour approvisionner** » en matières premières,
- D'un maître-queux « **pour diriger** » la brigade en cuisine,
- D'un troubadour « **pour servir et divertir** » les invités,



Le château de Saint Mesmin accueillera tout au long des week-ends de juillet et août et durant les dimanches hors saison, des manifestations comme suit :

Tableau récapitulatif des structures d'animation 2020 :

Dates	Thématiques	Structures / Compagnies	Statuts	contrat conv.	Nb jrs	Nb pers.	Montant € TTC
11 et 12 avril 2020	Escape Game	Lovagame	Prof.	conv.	2		0,00 €
Du 19 au 26 avril 2020	"SAVEURS MEDIEVALES" : Recettes PLAYMOBIL	Play Original	Prof.	cont.	2		1 500,00 €
1er mai 2020	SAVEURS APERITIVES	Aénor	Prof.	cont.	1		550,00 €
9 mai 2020	Banquet Médiéval : SAVEURS GASTRONOMIQUES	Echoppe du Griffon Noir	Prof.	conv.	1		0,00 €
31 mai 2020	Concert Harmonie Universelle : SAVEURS DANSEES	Cie Outre Mesure	Prof.	conv.	1		0,00 €
5 juin 2020	Marché des producteurs : SAVEURS LOCALES	Asso Spatha (escrime)	Asso.	conv.	1		0,00 €
7 juin 2020	Forge : SAVEURS MARTELEES	Cédric Lamballais	Asso.	cont.	1		578,88 €
14 juin 2020	Boissons : SAVEURS VENDANGÉES	Aénor	Prof.	cont.	1		360,00 €
21 juin 2020	RAMDAM : SAVEURS DANSEES	Cie Outre Mesure	Asso.	conv.	1		0,00 €
28 juin 2020	Four à pain et fabrication : SAVEURS ENFOURNEES	Talmelier de Terrignis	Prof.	conv.	1		730,00 €
Du 5 juillet au 30 août 2020	Animations quotidiennes "SAVEURS MEDIEVALES"	L'Oriflamme	Prof.	cont.	57	3	25 847,50 €
11 et 12 juillet 2020	Plantes herboristerie : SAVEURS EPICEES	Le Jardin d'Isabeau	Asso.	cont.	2		550,68 €
18 et 19 juillet 2020	Vaisselle de bois/cuisine paysanne : SAVEURS "BOISEES"	De Tours en Détours	Prof.	cont.	2		850,00 €
25 et 26 juillet 2020	La carte du monde des aliments : SAVEURS D'AILLEURS	Maryse Chastan	Prof.	cont.	2		890,00 €
1er et 2 août 2020	Fauconnerie : SAVEURS EN "VOLEES"	Passion de Roy	Prof.	cont.	2		988,00 €
8 et 9 août 2020	Troubadour : SAVEURS BURLESQUES	Compagnie Derrière L'Arbre	Prof.	cont.	2		800,00 €
15 et 16 août 2020	Basse-cour : SAVEURS ANIMALIERES	Ferme du chaineau	Prof.	cont.	4		1 800,00 €
22 et 23 août 2020	Contes culinaires : SAVEURS CONTEES	Jehan Sérien	Prof.	cont.	2		660,00 €
29 et 30 août 2020	Banquet issues et dessert : SAVEURS SUCREES	Cie Lhyns Dhè Lhunn	Prof.	cont.	5		900,00 €
6 septembre 2020	La musique et les mets : SAVEURS MUSICALES	Patrick Proust	Prof.	cont.	1		250,00 €
13 septembre 2020	Cuisine végétarienne/anti gaspi : SAVEURS VEGETARIENNES	Aénor	Prof.	cont.	1		360,00 €
19 et 20 septembre 2020	Salon du livre/JEP 2020 : SAVEURS LETTRES	Les Amis de la Durbelière	Asso.	conv.	2		0,00 €
26 et 27 septembre 2020	Escape Game	Lovagame	Prof.	conv.	2		0,00 €
Du 18 au 22 octobre 2020	En attendant l'Ecole de Magie	Interne	Synd.		5		0,00 €
24 et 25 octobre 2020	Ecole de Magie	Confrérie Facétieuse	Asso.	cont.	2		1 000,00 €
Du 28 octobre/ 1er novembre 2020	Après l'Ecole de Magie	Interne	Synd.		5		0,00 €
		TOTAUX			106		38 615,06 €
	interventions scolaires 2020	3 contes, 1 calligraphie, 2 musiques					1 200,00 €
						TOTAL	39 815,06 €

Le poste de guide/animateur (trice) :

Filière animation, statut contractuel,

Période de contrat : 01/03/2020 au 30/09/2020 pour 1 poste

Grade du poste : Adjoint territorial d'animation. Échelle C1, Echelon 3

Modalités du contrat :

Il n'est pas proposé de régime indemnitaire, ni de prise en charge des frais de déplacement.

Les congés ne sont pas pris durant la période du contrat. Le dernier mois, l'agent percevra 10% de leur rémunération brute sur la base de l'ensemble de la période du contrat.

Le traitement des paies des personnes recrutées s'effectuera par l'intermédiaire du Centre de Gestion des Deux-Sèvres.

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical décident de recruter pour la saison touristique 2020, au château de Saint Mesmin, une personne dans le cadre d'emplois saisonniers contractuels.

La durée du contrat étant la suivante :

Période de contrat : 01/03/2020 au 30/09/2020 pour 1 poste

Grade du poste : Adjoint territorial d'animation. Échelle C1, Echelon 3

La rémunération est basée sur le grade choisi, à savoir :

Filière animation, Adjoint territorial d'animation. Échelle C1, Echelon 3

Le traitement des paies du personnel saisonnier recruté s'effectuera par l'intermédiaire du Centre de Gestion de Saint Maixent.

Les membres du Conseil Syndical laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

D- DIVERS

CHEQUIER REDUCTION /OT PAYS BOCAGE BRESSUIRAIS

Suite au succès du « Carnet Escapades 79 » distribué aux habitants du département des Deux-Sèvres en 2019 et à la demande des hébergeurs du Bocage Bressuirais, l'office de tourisme du Bocage bressuirais souhaite créer son propre **chéquier de réduction** concernant les activités touristiques du territoire.

Ce chéquier est à destination des touristes en résidence dans le Bocage Bressuirais. Il sera envoyé aux touristes au moment de leur réservation ou donné en mains propres à leur arrivée. Ainsi, le touriste mieux informé, pourra mieux préparer son séjour et visiter nos sites. Ce chéquier recensera tous les avantages et réductions accordées par les sites ouverts au public.

L'office de tourisme portera la conception, la réalisation et l'impression du document. De même, il accompagnera les hébergeurs dans l'utilisation de ce chéquier.

Le château de Saint Mesmin est ainsi sollicité pour participer à cette opération de promotion à compter de cette nouvelle année 2020.

Il serait ainsi envisagé d'offrir :

Une entrée à tarif réduit au porteur du chéquier (Base : Tarif réduit adulte selon les saisons)
Ou

La gratuité du site au porteur du chéquier (Base : Tarif gratuit adulte)

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical présents valident cette nouvelle opération de promotion du territoire du bocage bressuirais pour l'année 2020 par la mise en place d'un chéquier de réduction précisant l'offre mentionnée ci-dessous.

Les membres du Conseil Syndical laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

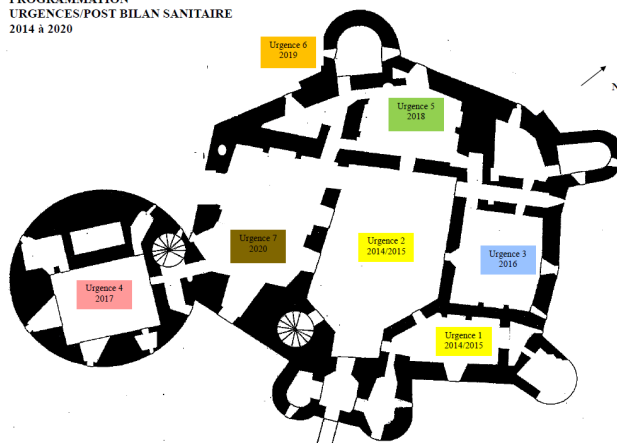
Complément ORDRE DU JOUR :

LANCEMENT CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE : Urgence 1

Rappel : L'Urgence n°1 : Communs aussi appelé « Local technique/Urgence 1 » avec estimatif financier réactualisé à : 265 628.34 € HT, soit 318 754.01 € TTC a retenu toute l'attention de l'ensemble des élus présents.

BILAN SANITAIRE - PROGRAMMATION		
URGENCE 1 : LOCAL TECHNIQUE		
		Montant
Estimation travaux		221 927.59 €
Honoraires SPS		3 415.03 €
Honoraires BC		5 008.71 €
Provision compl. Honoraires MO		8 000.00 €
Provision pour imprévus ou travaux supplémentaires		27 277.01 €
	TOTAL HT	265 628.34 €
	TVA 20%	53 125.67 €
TOTAL TTC URGENCE 1		318 754.01 €

CHÂTEAU SAINT MESMIN
PROGRAMMATION
URGENCES/POST BILAN SANITAIRE
2014 à 2020



Le Syndicat Mixte :

- approuve le programme de restauration des communs (local technique) pour un montant de 265 628.34 € HT, soit la somme de 318 754.01 € TTC.
- a sollicité l'aide financière de l'Etat soit la somme de 159 377.00 €.
- s'engage à financer la totalité de l'opération : de 265 628.34 € HT, soit 318 754.01 € TTC sur les budgets 2020 et suivants ainsi qu'à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération.
- indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Travaux URGENCE 1	Dépenses envisagées	Recettes envisagées
Etat Ministère de la culture 60% (fonds incitatif)		159 377,00 €
Région Nouvelle Aquitaine		34 150,00 €
Région Pays de la Loire		36 281,00 €
Participations statutaires Syndicat Mixte		35 820,34 €
Total HT	265 628,34 €	265 628,34 €
Tva 20%	53 125,67 €	53 125,67 €
Total TTC	318 754,01 €	318 754,01 €

Et que le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant : Septembre 2020 pour une durée de 12 mois.

- atteste que le Syndicat Mixte récupère la TVA
- indique que son n° SIRET est le suivant : 257 902 379 00029
- précise que le Syndicat Mixte a la libre disposition du terrain et immeuble concerné
- indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet.

Consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre :

Afin de pouvoir mettre en œuvre cette campagne de restauration, il est nécessaire de solliciter un cabinet de maîtrise d'œuvre pour le suivi et exécution des travaux susnommés. Ainsi une consultation sur devis va être engagée pour le choix du cabinet de maîtrise d'œuvre.

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident l'opération 1028 au budget d'investissement 2020 du syndicat mixte afin de mettre en œuvre la restauration des communs du château appelé communément « local technique /Urgence 1» **et lance une consultation pour la maîtrise d'œuvre des dits travaux.**

Ils autorisent Madame la Présidente du Syndicat Mixte à signer toute pièce relative à ce dossier.

Prochain conseil Syndical :

- **Le mercredi 11 mars à 14H00 pour le vote du budget 2020 suivi vers 15H/15H30 de la présentation par le cabinet Objectif patrimoine d'une phase sur les contenus de médiation à développer pour la première étape).**

FIN DE SEANCE, à 15H45